

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	0
Vote		
Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0  Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :  Et publication ou notification du :		
<b>Séance ordinaire du 30 novembre 2022</b>  L'An deux mil vingt -deux et le trente du mois de Novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CEYRELUY s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAFFITTE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/11/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 24/11/2022. Présents : Mmes : BONILLO Marie-Claire, DELMAS Floriane, DELSOL Sandrine, LEONARD Hélène, MAILLARD Pascale, SICARD-MAUCLAIR Corinne, SAINT-AMON Violaine, TOURNIER Marielle. MM : BOYE Thierry, DARRIEULAT Gilles, GODINEAU Laurent, LAFFITTE Frédéric, LAFFITTE Philippe, THOLLON Stephen. Absent : M. JOUHANNEAU Alexandre. Excusés : Mme FRAYSSE Chantal, M. BIDAU Patrick, LACOUTURE Eric, STEMMELEN Fredy. Procuration : Mme FRAYSSE Chantal à M. LAFFITTE Philippe, M. BIDAU Patrick à Mme DELMAS Floriane, M. LACOUTURE Eric à Mme TOURNIER Marielle, M. STEMMELEN Fredy à M. DARRIEULAT Gilles. Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur LAFFITTE Frédéric a été nommé secrétaire de séance.		

**2022DEL063– Décisions prises par Monsieur le Maire au titre de sa délégation de fonctions**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 2 juin 2020, Monsieur le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales pour exercer en son nom un certain nombre de compétences. Conformément à cette l'article L2122-23, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises :

Marchés publics :

- 10/10/2022 – Acquisition de mobilier pour le self – Henri JULIEN SA - 62400 BETHUNE – 4 632,00€HT
- 18/10/2022 – Acquisition d'une desherbeuse – DESTRIAN – 40990 ST VINCENT DE PAUL – 3 085,14€HT
- 18/10/2022 – Réalisation d'une dalle – Salle associative – SAS GOMES – 40180 NARROSSE – 40 449,00€HT
- 20/10/2022 – Remplacement Assainissement – BAUTIAA – 40230 ST GEOURS DE MAREMNE – 5 300,00€HT
- 03/11/2022 – Installation électrique – Salle associative – AQUITELEC – 40500 ST SEVER – 39 980,45€HT

Le Conseil Municipal prend acte des décisions de Monsieur le maire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme :

En mairie le 01/12/2022

Le Maire,  
 Philippe LAFFITTE



Le Secrétaire de Séance,  
 Frédéric LAFFITTE

